

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Rayner, fabricant de papiers à Corroy-le-Grand.*

---

MESSIEURS,

Le sieur François Rayner, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Easte Morling (Angleterre), le 7 octobre 1797. Établi en Belgique depuis 1827, il est à la tête d'une fabrique de papiers où sont employés cent cinquante à deux cents ouvriers.

Il a pris deux brevets pour des perfectionnements introduits dans la fabrication des papiers. Une médaille en vermeil lui a été accordée à l'exposition de 1841.

Les autorités consultées rendent les témoignages les plus favorables de sa conduite et de sa probité.

*Le rapporteur,*  
J. MALOU.

*Le président,*  
J. MAERTENS.